

BILAN D'ACTIVITÉS

Avril 2024 > avril 2025

cit 
de l'accord on
et des patrimoines




LI TULLE

Sommaire

Préambule	1
Missions de la Cité	2
1. Collections	6
Restructuration des musées et transfert des collections	
Enrichissement – acquisitions	
Restaurations	
Mouvement des œuvres	
Liens avec les musées et réseaux	
Second récolement	
Gestion d'un nouvel inventaire	
Plan de sauvegarde des œuvres	
2. L'offre culturelle de la Cité	16
Expositions temporaires	
Un musicien associé à la Cité	
Concerts et conférences	
Participation aux évènements nationaux	
Participation à des évènements locaux	
Les Partenariats	
3. Développer et fidéliser les publics	27
Horaires	
Fréquentation	
Politique tarifaire	
Groupes	
Scolaires	
Animations	
Public en situation de handicap	
4. Bâtiment, personnel, budget, communication	36
Bâtiments	
Personnel : postes et métiers, actions de formation	
Budget	
Communication	

Préambule

L'année 2024 restera une date fondatrice pour la Cité de l'accordéon et des patrimoines, marquant l'ouverture au public de ce nouvel équipement culturel municipal.

Pensé comme un équipement global, la Cité porte à la fois les missions d'un musée et celles d'un lieu de rencontre et de partage autour des patrimoines matériels et immatériels liés à l'histoire de la ville. Cette première année d'ouverture a permis de poser les jalons d'une rencontre entre le lieu et ses premiers publics.

Ce bilan d'activités, basé sur la période du 5 avril 2024 au 6 avril 2025, rend compte des actions menées. Il est aussi l'occasion de remercier chaleureusement les services municipaux impliqués dans le fonctionnement (service informatique, service technique et le service communication), les partenaires extérieurs et les visiteurs de ce nouveau musée.



Missions

La Cité est un musée municipal dont les collections, propriété de la Ville de Tulle, sont labellisées « Musée de France ». A ce titre, elle s'inscrit dans un réseau de musées (1200) bénéficiant du contrôle scientifique de l'Etat en matière de gestion des collections. Ce label est à la fois une reconnaissance de l'intérêt public de ses collections et une possibilité de bénéficier de subventions en matière d'acquisition, de restauration d'œuvres et d'actions d'éducation artistique et culturelle.

En s'appuyant sur la définition du musée posée par l'ICOM (2022) :

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissance ».

Les missions de la Cité peuvent être rappelées ici :

- ▶ assurer la conservation des collections muséales de la ville et garantir leur transmission aux générations suivantes.
- ▶ enrichir et contribuer à la sauvegarde d'objets témoins de l'histoire de la ville.
- ▶ assurer leur valorisation et l'accès à tous les publics.

Ainsi à travers ses trois parcours permanents qui offrent au regard des visiteurs près de 506 œuvres/objets, la cité a vocation à faire rayonner la ville, son patrimoine et son histoire auprès d'un public le plus large possible et à faire dialoguer les générations autour de ce patrimoine.

A travers ses expositions, ses médiations, sa programmation culturelle et ses partenariats, elle s'inscrit pleinement dans une démarche de valorisation du territoire.

Chiffres clés 2024



Plus de

850 m²

de surface
d'exposition

506

objets exposés

21

nouvelles entrées
dans les collections

3

parcours de visite
permanents



260

jours d'ouverture

17028

visiteurs accueillis

5

expositions
temporaires



113

groupes adultes
et scolaires

18

animations
familles

20

événements



1 |

COLLECTIONS

Restructuration des musées et transfert des collections

La Ville de Tulle est propriétaire de deux collections labellisées *Musée de France* administrativement distinctes : les collections liées au musée du Cloître (arrêté d'attribution du 01/02/2003) et celles liées au Pôle Accordéons - Musée des Armes (labellisées sous le nom Musée de la Mémoire et des Industries Tullistes, arrêté de création du 23/06/2008).

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville a engagé une restructuration globale de ses musées municipaux avec la volonté d'avoir un musée unique pour abriter ses collections. Le projet scientifique et culturel de la Cité de l'accordéon et des patrimoines, validé par la collectivité et par le Service des Musées de France en 2019, posait sur le papier la première étape de ce regroupement. Cette étape s'est ensuite concrétisée avec la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Banque de France en musée qui permet de réunir dans un bâtiment unique toute l'offre en direction des publics (parcours permanents, salle d'exposition temporaire, auditorium, espace pédagogique, espaces d'accueil et boutique).

Une nouvelle étape administrative a été actée par délibération du Conseil municipal le 10/09/24. La Ville a validé le fait de n'avoir qu'un seul Musée de France et demandé la modification de l'intitulé « Musée de la Mémoire des Industries Tullistes » en « Cité de l'accordéon et des patrimoines ». En conséquence, les collections de l'ancien musée du Cloître ont été affectées au nouveau musée. Les démarches sont en cours avec le service des Musées de France pour aboutir à la fusion des inventaires.

La restructuration a impliqué d'autres étapes, logistiques cette fois, de transfert et de déménagement des collections.

Les transferts de collections du musée du Cloître

En parallèle de l'ouverture du nouveau bâtiment, l'équipe a poursuivi le transfert des collections se trouvant encore dans le bâtiment du musée du Cloître tout au long de l'année 2024. A la date de ce bilan, les transferts sont achevés ; toutes les collections sont désormais en réserves ou en exposition dans le nouveau parcours. En 2024, trois étapes de transfert ont été réalisées :

Etape 1 : la réinstallation dans le cloître de quatre sculptures

Pour accueillir ces transferts, la première action a été de libérer de l'espace dans la réserve Victor Hugo. Quatre imposantes sculptures, mises en réserve en préalable aux travaux de rénovation de la galerie ouest (2009 – 2011), ont été réinstallées à leur emplacement initial dans le cloître. Trois de ces sculptures appartiennent à la ville, la 4^{ème} appartient à l'État en dépôt par convention dans la réserve.



▲ Réinstallation d'une sculpture dans le cloître, décembre 2024.

C'est donc une opération mutualisée de transfert qui a été menée avec le service des Monuments Historiques de la DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Limoges.

La réinstallation des trois statues propriété de la ville dans le site du cloître a donné lieu à une nouvelle convention de dépôt entre la ville et la DRAC (Délibération n°11 du 10.09.2024).

La sculpture de la Vierge de Grâce (XIX^e siècle) provenant du Marquisat, les statues de St Pierre Dumoulin-Borie et St François de Salles (XIX^e siècle) ont retrouvé leur emplacement initial dans le cloître.

De même, l'Etat a remis en place à l'entrée de la salle capitulaire le gisant de Bernard de Ventadour (XIII^e siècle).

Lors de cette opération, la sculpture du moine Gérald de Lafaux, appartenant à la ville, restaurée en 2017 et possédant des vestiges de polychromie, a été transférée vers la réserve pour assurer sa conservation.

Les transferts ont été réalisés le 18 décembre 2024 par une entreprise spécialisée dans ce type de manœuvre (Bovis Fine Art) pour un coût pour la ville de 12 916 euros.

Etape 2 : l'évacuation des mobiliers volumineux

L'espace libéré par les statues remises in situ a permis d'accueillir les collections de mobiliers se trouvant au second étage du bâtiment du cloître. Les mobiliers ont été emballés et mis en caisse pour le plus fragile d'entre eux (trumeau, XVIII^e siècle) par l'équipe de conservation aidée du service technique.

Cette opération a nécessité une évacuation par nacelle en façade, l'escalier en colimaçon du cloître ne permettant pas la sortie de ces mobiliers. Il a été fait appel à l'entreprise Veyre-Périé qui a réalisé ce transfert le 4 avril 2024 pour un coût de 918 euros.

Etape 3 : l'évacuation des archives et des matériels

Pour que le site du cloître soit libéré, l'équipe de la Cité a évacué tout ce que le bâtiment pouvait contenir de matériaux et matériels divers ainsi que la totalité des archives et la bibliothèque. Toutes les archives, les dossiers d'œuvres et la bibliothèque se trouvent à présent au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancien musée des Armes. L'équipe a réinstallé dans cet espace les armoires à dossiers d'œuvres afin de pouvoir accéder à la documentation indispensable pour le travail de récolement. Les espaces du bâtiment du cloître sont à présent libérés de l'activité du musée.

La gestion du site relève désormais du service culturel de la ville.



▲ transfert des mobiliers à l'aide d'une nacelle
Entreprise Veyre-Périé, avril 2024

Enrichissement – acquisitions

L'enrichissement est une mission fondamentale du musée. Il se fait en cohérence avec les thématiques de ses collections (accordéon, manufacture d'armes, savoir-faire dentelier, et histoire de la ville). Il permet de préparer de futur renouvellement de présentation des parcours permanents. C'est également une manière de maintenir l'intérêt des visiteurs pour le musée et la vie des collections.

Le processus d'acquisition, selon la loi relative aux musées de France (2002), prévoit la présentation de tout projet à la Commission scientifique régionale d'acquisition des musées de Nouvelle-Aquitaine, avec les avis experts préalables. Après avis de la commission, l'oeuvre proposée fait l'objet d'un arrêté municipal (don) ou d'une délibération du conseil municipal (acquisition). Après ces démarches, l'oeuvre est intégrée à l'inventaire. Elle prend alors le statut de «bien musée de France» et devient inaliénable et imprescriptible.

En 2024, ce sont 21 entrées qui sont venues compléter les collections de la Cité, 15 par achat et 6 par don.

Entrées dans les collections

Axe accordéons

A l'issue de l'exposition *L'accordéon sa muse*, il a été proposé d'acquérir auprès de l'artiste Bernard Lachaniette une des oeuvres de sa série inédite dédiée à l'accordéon. Le choix s'est porté sur une peinture sur toile de grand format, en hommage à Marc Perrone, accordéoniste contemporain et compositeur.

Petite mélodie pour Marc Perrone

Peinture à l'huile sur toile 150 x 120 cm.

Avis favorable de la Commission scientifique d'acquisition des musées de Nouvelle-Aquitaine du 12 et 13 novembre 2024.

Délibération n°4 du 12.12.2024



▲ *Petite mélodie pour Marc Perrone*,
Bernard Lachaniette
Peinture à l'huile sur toile 150 x 120 cm

Une donation de deux instruments (un accordéon chromatique Cavagnolo et un bandonéon Bartoselli) et d'une coupe a été faite par Mr Jean-Claude Lapeyre, fils de l'accordéoniste corrézien Jean Lapeyre (1932 – 1966).

Il était intéressant pour la Cité d'accepter ces deux instruments qui ont appartenu à un musicien qui a marqué l'histoire de l'accordéon en Limousin dans les années 1950-1966, tant comme interprète que comme pédagogue. Selon les engagements pris avec le donateur, cette donation est destinée à être exposée dans le cadre du parcours permanent (Galerie des vedettes) en 2026, à l'occasion de l'anniversaire de la disparition de J. Lapeyre.

La donation était accompagnée d'un ensemble de documents (12 partitions manuscrites, 9 partitions imprimées, 4 disques 45T, un diplôme et cinq affiches).

Avis favorable de la Commission scientifique d'acquisition des musées de Nouvelle-Aquitaine du 12 et 13 novembre 2024

Arrêté municipal n°7 du 06.01.2025



▲ accordéon chromatique Cavagnolo ayant appartenu à Jean Lapeyre



▲ Bandonéon Bartoselli ayant appartenu à Jean Lapeyre

Axe point de Tulle

Depuis 2017, la Ville fait l'acquisition systématique de pièces en point de Tulle issues des résidences d'artistes portées par l'association La Cour des Arts, dans le but de constituer un fonds de dentelles contemporaines. Douze photographies de l'artiste en résidence sur l'année 2024, Anouck Everaere, sont donc venues enrichir ce fonds contemporain.

Avis favorable de la Commission scientifique d'acquisition des musées de Nouvelle-Aquitaine du 12 et 13 novembre 2024

Délibération n° 3 du 12.12.2024



▲ Dentelière
Anouck Everaere

Axe manufacture d'Armes

En 2024, la Cité a fait l'acquisition d'un médaillon de la manufacture d'Armes de Tulle, daté de 1868, à l'effigie de Napoléon III. En bronze, il porte sur la face l'inscription « *Manufacture d'Armes de Tulle 1868* ». Il s'agit d'un élément de décor mural d'un bâtiment de la manufacture d'armes, réalisé soit pour une visite de Napoléon III en personne ou de hautes autorités de l'État, soit pour commémorer un événement particulier de l'année 1868. L'association des Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle a participé à cette acquisition à hauteur de 250 euros.

Avis favorable de la Commission scientifique d'Acquisition (Délégation permanente) du 19.09.2024

Délibération n° 10 du 05.11.2024



▲ Médaillon de la manufacture d'armes de Tulle, daté de 1868, à l'effigie de Napoléon III. Bronze

L'association des Amis du Patrimoine et de l'Armement de Tulle a fait don de deux arbres de transmission provenant de la MAT. Ces deux pièces correspondent à des fabrications industrielles récentes (période 1980 – 1999). Ce sont des éléments destinés à des moteurs d'avions (Airbus, Boeing). Le musée ne possédait pas d'exemplaire de ces fabrications dans ses collections. Cette donation permet donc de combler cette lacune et de garder trace de cette diversification civile.

Avis favorable de la Commission scientifique d'acquisition des musées de Nouvelle-Aquitaine du 12 et 13 novembre 2024

Arrêté municipal n°8 du 06.01.2025

Axe histoire de la ville

Deux pièces concernant la période des événements de juin 1944 sont venues compléter les objets et documents que conserve la Cité en lien avec cette période de l'histoire. Il s'agit de deux cordes liées aux pendants du 9 juin 1944. Le donateur, Monsieur Serge Farges, âgé de 93 ans et témoin direct de ces événements, a souhaité que ces pièces chargées de mémoire rejoignent celles qu'il avait données en 1994. Son témoignage sur ces événements et la manière dont il est rentré en possession de ces pièces a pu être enregistré par la Cité.

Avis favorable de la Commission scientifique d'acquisition des musées de Nouvelle-Aquitaine du 12 et 13 novembre 2024

Arrêté municipal n° 9 du 06.01.2025



▲ Corde liée aux pendants du 9 juin 1944

L'ensemble de ces acquisitions font l'objet d'une présentation au Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) pour obtenir une subvention au meilleur taux possible.

Entrées dans les fonds documentaires

En parallèle des collections, la Cité de l'accordéon et des patrimoines gère des fonds documentaires variés, en lien avec les thématiques de ses collections. Ces fonds sont pour la majorité conservés au sein du bâtiment Pôle accordéons, à l'exception des fonds issus de l'ancien musée associatif de la résistance et de la déportation, déposés aux archives municipales pour en permettre la consultation.

Axe accordéons

C'est la partie des fonds documentaires la plus conséquente. Elle représente aujourd'hui : 12400 partitions / 1900 photographies / 1600 affiches / 8000 disques soit plus de 300 mètres linéaires. C'est surtout une matière et une richesse remarquable pour la connaissance de l'instrument et des fabricants.

En 2024

- ▶ Donation Evelyne CHASSAGNE / Arrêté n°19 du 27.02.2024
1 partition originale et un article de presse ayant trait à Jean Lapeyre
- ▶ Donation Karine LHOMME / Arrêté n°27 du 14.03.2024
2 cartes postales : 1 intitulée « 95. En Limousin », et 1 représentant un orchestre
- ▶ Donation Jean-Claude LAPEYRE / Arrêté n°96 du 26.09.2024
12 manuscrits (partitions), 9 partitions, 4 disques 45T, 2 pochettes de disques, 1 diplôme ayant trait à Jean Lapeyre
- ▶ Donation Mickaël LARCANGE / Arrêté n°130 du 06.12.2024
Photographies, partitions, disques, cassettes audios ayant trait à Maurice Larcange
- ▶ Donation Jean-Jacques PHARAMOND / Arrêté n°14 du 21.01.2025
1 photographie NB de 1920 d'un groupe folklorique
- ▶ Donation Marie MONEDIERE / Arrêté n°55 du 24.02.2025
Articles de presses, partitions, papiers militaires, disques, etc... ayant trait à Robert Monédière.



▲ Partition manuscrite de Jean LAPEYRE



▲ Disque Maurice Larcange

Axe manufacture d'armes

- ▶ Donation Nicole VERNAT / Arrêté n°6 du 30.01.2024
1 livret « Collecte des Ateliers de l'artillerie Tulle » définissant les règles de cette association, 1 feuille de « réengagement de volontaire d'ouvrier immatriculé » à la MAT, 1 menu du « banquet des immatriculés de la MAT »
- ▶ Donation Stéphane GAUTHIER / Arrêté n°37 du 13.05.2024
1 brochure, 1 carte sur papier et 1 dossier cartonné ayant trait au bicentenaire de la MAT.



▲ Menu du banquet des immatriculés de la MAT

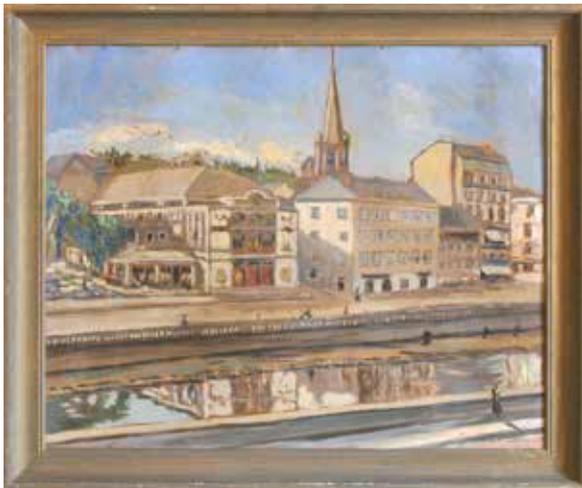
Axe histoire de la ville

- ▶ Donation Michel TRESALLET / Arrêté n°108 du 14.10.2024
Ouvrages, cours, diplômes ayant trait à son métier d'horloger.

Restaurations

Sur la période, cinq peintures appartenant au fonds du musée du Cloître ont pu bénéficier d'une opération de restauration dans la perspective de leur mise en exposition à l'occasion de *Vivant, ce que l'art nous dit* et *Charles Féola, la bohème de Montmartre à Argentat*.

La restauration a concerné les œuvres suivantes :



- ▶ *Tulle, le théâtre et le quai de la République*,
Jean-Georges Rollin de Vertury
Peinture à l'huile sur panneau isorel, 1925
N°inv. : MC.2010.0.1

Restauration prévue au second semestre 2025 par Laetitia Desvois, restauratrice spécialisée.



► *Pont de Paris*,
Charles Féola (1917-1994)
Peinture à l'huile sur toile
N°inv. : MC.2014.o.8

Restauration réalisée par Charlotte Jude, restauratrice spécialisée.



► *Les scieurs de long*,
Constantin Bruni
Peinture à l'huile sur toile, vers 1930-1940
N°inv. : MC.o1.2.1.

Restauration réalisée par Charlotte Jude, restauratrice spécialisée



► *Portrait d'un tisserand de Saint-Augustin*
Constantin Bruni
Peinture à l'huile sur toile, 1930-1940
N°inv. : MC.o1.2.2

Restauration réalisée par Charlotte Jude, restauratrice spécialisée



► *Le moulin des Chabrerie*
Constantin Bruni
Peinture à l'huile sur panneau isorel, 1943
N°inv. : MC.o1.2.3

Restauration réalisée par Charlotte Jude, restauratrice spécialisée

Mouvement des œuvres

En 2024 la Cité a prêté deux œuvres et deux documents provenant de ses collections et fonds documentaires :

► Prêt au Musée d'Ussel pour son exposition temporaire « *Les Cibille et leur temps* » (20 août au 2 novembre 2024) de deux peintures à l'huile sur toile : Gabarier en prière (n°inv MC.2014.o.63) Saint-Jérôme méditant sur la croix (n°inv MC.2014.o.54), attribués aux Cibille

► Prêt à la Commune d'Egletons pour son exposition « *Août 44, la bataille d'Egletons* » (6 août au 31 octobre 2024) : une affiche originale, Gloire aux vaillants soldats d'Egletons (cote 1 Aff 235)

► Prêt au Musée de la Résistance de Limoges dans le cadre de l'exposition temporaire « *Vous n'irez plus danser, les bals clandestins 1939-1945* » (01 novembre 2024 au 30 mai 2025) : une affiche publicitaire Maugein Frères (24 POLAC 8).



▲ Gabarier en prière, attribué à Cibille, XVII^e siècle

Liens avec les musées et réseaux

La Cité s'inscrit activement dans un réseau d'échanges avec d'autres musées et partenaires institutionnels.

En mars 2024, une visite en avant-première de la Cité a été proposée aux personnels des musées du Limousin. En janvier 2025, la réunion annuelle de la DRAC et de l'ensemble des musées de Corrèze, Dordogne, Creuse et Haute-Vienne s'est tenue à la Cité. Depuis, des collaborations se poursuivent et de nouvelles se mettent en place notamment pour des prêts à l'occasion d'expositions temporaires.

Réseau Décibel

La Cité est membre du réseau Décibel, regroupant 35 musées français possédant des collections musicales et instrumentales. En février 2025, la Cité a organisé en lien avec le musée de la musique – Philharmonie de Paris, la journée professionnelle de ce réseau. Cette journée avait pour thématique les réseaux professionnels (artisans, musiciens, experts etc.) nécessaires aux musées qui conservent des instruments. Ainsi à cette occasion, la Cité a présenté le rôle de Sébastien Farge, musicien associé à la Cité. Cette journée a également permis de proposer aux musées présents une visite du parcours accordéon et d'échanger sur les différentes étapes de la création du musée.



▲ Accueil de la réunion annuelle DRAC

Second récolement

Tous les musées sont engagés dans le second récolement décennal, débuté en 2016 et qui devra s'achever en 2025. Cette opération liée à une obligation légale a débuté pour la Cité après son ouverture, les équipes ayant été jusque-là mobilisées sur les différentes étapes du projet. Le plan d'action de ce second récolement a été présenté au Conseil Municipal du 12 décembre 2024.

Ce second récolement s'inscrit dans un contexte particulier, celui du regroupement des différentes collections issues des anciennes entités (musée du Cloître, musée des Armes, Pôle Accordéons).

Il possède également des contraintes spécifiques, à la fois en termes de bâtiments puisque les collections sont réparties dans 4 bâtiments et en termes de moyens humains dédiés. Le récolement est effectué par la responsable des collections et une assistante à raison en moyenne d'un jour par semaine.

Le nombre de biens inventoriés à récolement est estimé entre **3793** et **5000** pour la fin 2025 (date de clôture du second récolement décennal).

Deux campagnes de récolement ont été menées en 2024 :

> 1^{ère} campagne sur les biens exposés à la CAP, estimés à 506 : 70 objets ont pu être récolementés, dont 12 régularisés avec un numéro rétrospectif.

> 2^{ème} campagne sur les biens vus à l'occasion de mouvements internes ou externes (prêt pour exposition, rangement en réserve, campagnes photographiques etc.) : 35 objets ont pu être récolementés, dont 13 régularisés avec un numéro rétrospectif.

Le récolement s'accompagne d'une mise à jour de l'informatisation sur la base Alienor.org. Les informations de tous les biens récolementés sont vérifiées et mises à jour, un bordereau de récolement est réalisé.



▲ Récolement par l'équipe du musée

Gestion d'un nouvel inventaire : informatisation et numérisation des collections de la Cité

L'ouverture de la Cité s'est accompagnée d'une réflexion sur les modalités de gestion de l'inventaire de ce nouveau musée, en application de l'arrêté du 25 mai 2004. La réflexion a été menée avec l'aide du conseiller musée de la DRAC et du service de l'inventaire des Musées de France le 2 octobre 2024.

Alienor web pro est la base de données des collections informatisées dont dispose la Cité. Cet outil doit permettre d'éditer un inventaire informatisé annuel de la Cité. Toutefois, toutes les collections ne sont pas encore informatisées. Un travail conséquent est à prévoir afin qu'à terme tous les objets soient intégrés dans la base.

Dans ce contexte de fusion des inventaires existants, un travail de pointage des biens inscrits au registre du Docteur Mazeurie est actuellement en cours.

Les campagnes de numérisation

L'adhésion de la Cité au réseau des musées de Nouvelle-Aquitaine Alienor.org lui permet de bénéficier de trois jours annuels de prises de vues ou de numérisation 3D par le photographe du réseau.



▲ Séance de prise de vue 3D par V. Lagardère pour Alienor

Deux campagnes photographiques ont pu être ainsi réalisées en 2024

- > En février 2024 : 24 objets en réserve
- > En septembre 2024 : 18 objets, 1 ensemble de 6 objets (le costume auvergnat de Martin Cayla, ainsi que la devanture et l'intérieur de la Boutique Martin Cayla, exposés à la Cité). En parallèle plusieurs objets ont été numérisés en 3D et sont accessibles en ligne sur le site Alienor.org.

Plan de sauvegarde des œuvres

Un plan de sauvegarde des œuvres a été réalisé et mis en place pour les œuvres de l'exposition temporaire « Vivant, ce que l'art nous dit ». Il a été réalisé par l'équipe de conservation du musée en étroite collaboration avec le SDIS19. Sa conception a été l'occasion de balayer et mettre à jour les différents plans d'accès du musée, les conditions d'évacuation des œuvres en cas d'incendie et d'établir un lien avec les équipes de sapeurs-pompiers de Corrèze. Une visite du bâtiment par les équipes du SDIS 19 est prévue en mai 2025. Un exercice avec la participation du SDIS est également prévu à l'automne 2025.

L'élaboration de ce premier plan de sauvegarde a permis d'amorcer la réflexion pour élaborer celui plus global de l'ensemble de la Cité.



2 |

L'OFFRE
CULTURELLE DE
LA CITÉ

Expositions temporaires

Durant sa première année d'ouverture, la Cité a proposé à ses publics cinq expositions temporaires permettant des approches nouvelles de ses collections.



Objectif Cité

| 6 avril > 2 juin & 19 octobre > 29 décembre 2024

« Objectif Cité » fut la première exposition temporaire conçue par la Cité et mise en place dès l'ouverture. Cette première exposition retraçait l'aventure de la transformation du bâtiment en musée à travers les photographies réalisées par les membres du Photo Club ASPTT de Tulle. Pendant près de deux ans et demi des photographes ont parcouru le chantier, équipés de leurs objectifs pour saisir la métamorphose des lieux et le travail des différents corps de métiers. Cette exposition a été l'occasion de réaliser des pupitres mobiles « flashback » présentant les espaces en travaux de l'ancienne Banque de France toujours postés dans les parcours permanents. L'exposition a été présentée sur deux périodes en début et fin d'année 2024.



▲ Exposition de pièces en porcelaine de J.L. Puivif.

La Cité côté jardin

| 30 mai > 30 juin 2024

À l'occasion de la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins 2024 », la Cité de l'accordéon et des patrimoines, proposait de découvrir son côté jardin. Sur une proposition de Maribel Nadal Jové commissaire d'expositions, l'artiste céramiste Jean-Louis Puivif a été invité à imaginer pour le jardin de la nouvelle Cité une installation de ses pièces de porcelaine.

Certaines porcelaines étaient aussi à découvrir à l'intérieur des parcours. Il s'agissait de créer un dialogue entre deux savoir-faire du territoire de la Nouvelle-Aquitaine : le point de Tulle et la porcelaine de Limoges.



L'accordéon sa muse, Bernard Lachaniette

| 20 juin > 29 septembre 2024

L'exposition réunissait une trentaine d'œuvres inédites de l'artiste plasticien Bernard Lachaniette. L'artiste, amoureux de l'accordéon, des tangos de Piazzola et des mélodies de Marc Perrone, s'est laissé inspirer par l'instrument. Peuplée d'un bestiaire de personnages tantôt humains, tantôt hybrides, l'exposition invitait à la découverte de l'imaginaire poétique et fantaisiste de Bernard Lachaniette.

L'exposition a été accompagnée d'un catalogue édité par la Cité et mis en vente à la boutique.



▲ Exposition *Trois petits points*

Trois petits points, Anouck Everaere

| 19 septembre > 02 novembre 2024

Après Franck Claudon, Anouck Everaere est la dernière artiste accueillie en résidence en 2024 à La Cour des Arts. Les œuvres issues de cette résidence étaient présentées à la galerie du Point G, au local de l'association rue des portes Chanac et à la Cité dans l'espace atelier, situé dans le parcours point de Tulle. Installée à Lussas en Ardèche, Anouck Everaere utilise la technique de la photographie et privilégie une approche documentaire sensible, loin de la neutralité. L'immersion dans la ville lui a permis de s'imprégner des rencontres et de questionner la transmission de ce savoir-faire au-delà du groupe des dentelliers-ères.

De sa rencontre avec chaque dentellier-ère, elle a fait une captation visuelle et sonore. Ainsi est née une série de douze portraits, cadrés et éclairés à la manière des peintres flamands, recouverts d'un motif choisi et réalisé par le modèle.

Vivant, ce que l'art nous dit

| 15 mars > 13 juillet 2025

Chaque année, le musée d'Orsay sélectionne 100 œuvres de ses collections pour les diffuser à travers toute la France et mettre en avant un grand sujet contemporain. En 2025, c'est sur le sujet du changement climatique que le musée d'Orsay a souhaité inviter au dialogue entre l'art et la science.

La Cité de l'accordéon et des patrimoines s'est positionnée pour participer à cette opération et a donc fait partie des 31 musées retenus. Elle a accueilli ainsi un prêt exceptionnel du musée d'Orsay, *Le Bélier rétif*, sculpture en bronze d'Antoine Bourdelle (1909).

Autour de cette sculpture, d'autres œuvres issues tant des collections de la Cité que d'autres musées partenaires ont invité les visiteurs à se questionner sur notre place dans le vivant.

La réalisation de cette exposition entre novembre et mars a fortement mobilisé l'équipe, à la fois pour réunir les prêts, coordonner la partie transport en tenant compte de chaque prêteur et concevoir la scénographie. Cette exposition s'est accompagnée d'un projet pédagogique avec une école primaire et d'une conférence en partenariat avec la FAL19.

Le montant des dépenses liées à l'exposition s'est élevé à 19156 euros TTC, le poste principal de dépenses étant lié au transport.

Il est à noter que l'assurance de l'œuvre n'a pas engendré de surprime pour la ville.



Le Bélier rétif ►

Antoine Bourdelle, 1909

Bronze, 53,2 x 45 x 33 cm - RF 3176

Prêt musée d'Orsay

(C) GrandPalaisRmn (musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski



▲ Concert *Invitations plurielles* à l'auditorium du musée

Un musicien associé à la Cité

Missions

Faire connaître la Cité auprès des réseaux de musiciens professionnels, fédérer différents acteurs (enseignants de conservatoire, musiciens amateurs et professionnels) autour de projets musicaux a nécessité d'inventer une réponse spécifique concrétisée par un partenariat artistique annuel avec un accordéoniste professionnel, Sébastien Farge. Investi aux cotés de la Cité dès la phase du projet, il continue d'accompagner la Cité depuis son ouverture. Dans le cadre de la convention de partenariat actée en Conseil Municipal le 7 mars 2024, ses missions sont les suivantes :

- ▶ accompagner l'équipe de la Cité dans ses missions de valorisation de l'instrument
- ▶ apporter une expertise et des conseils sur les projets musicaux mis en œuvre par le musée, en lien avec les collections ou les expositions temporaires
- ▶ favoriser les synergies et fédérer différents acteurs (musiciens professionnels, compositeurs, enseignants de conservatoire, ensembles amateurs, élèves accordéonistes, et.) dans le cadre de projet d'éducation artistique et culturel
- ▶ créer des liens avec les compositeurs, les sociétés civiles de droits liées à la création et à l'interprétation musicale.

Actions réalisées

20 mars 2024 | *Concert pour la conférence de presse d'ouverture de la Cité à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine le 20 mars*

05 avril 2024 | *Inauguration de la Cité de l'accordéon le 5 avril en présence de Mme R. Dati, ministre de la Culture, accompagnement lors de la visite inaugurale*

07 avril 2024 | *Organisation du concert avec l'accordéoniste Gwénola Maheux*

08 novembre 2024 | *Résidence de création avec François Rollin et Roland Romanelli*

11 avril 2024 18h | *Rencontre publique avec Roland Romanelli et François Rollin*

10 mai 2024 | *Tournage de l'émission Télé matin – France 2*

18 mai 2024 | *Concert Son & Mouvement dans le cadre de la Nuit européenne des musées – Création pour les classes de percussions et d'accordéons des conservatoires de Tulle et Brive – Captation vidéo Cyrille Gallais*

25 mai 2024 | *Accueil de Nadège Gravière – youtubeuse – interview et promotion de la Cité*

14 juin 2024 | *Accueil de Mickaël Larcange, fils de Maurice Larcange pour une visite du parcours accordéon et remise d'une donation*

25 juin 2024 | *Rencontre avec les dirigeants de la SACEM Paris pour mettre en place le partenariat Ville-Sacem*

22 septembre 2024 | *Concert de Noël – auditorium de la cité*

10 février 2025 | *Participation à la journée professionnelle du réseau Décibel - réseau des musées de musique co-organisation Musée de la musique - Philharmonie de Paris*

19 février 2025 | *Rencontre avec la classe de l'orchestre à l'école d'Ussel*

19 février 2025 | *Tournage de capsules vidéo*

Concerts et conférences

Les concerts et spectacles

La Cité a pu proposer divers temps de concerts et de spectacles musicaux afin de faire résonner ses collections au son de créations musicales. L'auditorium est l'espace privilégié où se déroule cette programmation.

Diatocello | 6 avril 2024

Concert-bal. Amélie Denarié à l'accordéon diatonique et Mathieu Mitéran au violoncelle.

Concert accordéon-piano | 7 avril 2024

Gwénola Maheux à l'accordéon et Jacques Schab au piano.

La Folle histoire du prince Django | 21 avril 2024

Spectacle jeune public de la compagnie Du Souffle aux Cordes.

Un Jacques dans le cœur | 23 juin 2024

Raphaël Moraine chante Jacques Brel.

Musique pour la fleur des savants | 6 juillet 2024

L'écho des Muses.

Invitations plurielles | 22 décembre 2024

Sébastien Farge à l'accordéon, Philippe Parant à la guitare.

La roue harmonique | 6 avril 2025

Concert de sortie de résidence. Marc-Antoine Millon à l'euphone et Laurence Bourdin à la vielle à roue.

Jeux de Lames & Bal d'à côté | 6 avril 2025

Concert-bal. Ensemble d'accordéons et danseurs-seuses de Bal Trad'.



▲ Concert de Gwenola Maheux, 07 avril 2024

Les Rencontres de la Cité

Dans l'intention d'enrichir l'offre à destination des adhérents de la Cité et de fidéliser un public de proximité, la Cité a mis en place dès le mois d'octobre un programme de conférences, intitulé *Les Rencontres de la Cité*. Ce sont des rendez-vous réguliers sur des thématiques variées d'art, d'histoire ou de musique. Ces temps sont animés par des conférenciers invités, chercheurs et experts dans leur domaine, et sont l'occasion d'un moment de partage en lien avec les collections ou les expositions présentées.

Programme :

La restauration des œuvres peintes, éthique et déontologie à travers la restauration des peintures de l'abbaye d'Aubazine | 23 octobre 2024

Par Charlotte Jude, restauratrice.

Les Sentinelles de l'oubli | 10 novembre 2024

Diffusion du documentaire suivi d'un temps d'échange avec son réalisateur Jérôme Prieur et Nicolas Giner, responsable des Archives Municipales.

A la découverte de Cécile et Marie Desliens, peintres de la vie tulliste | 13 novembre 2024

Par Jacqueline Deluzarches.

Provenance et connaissance des œuvres – D'un ailleurs à Tulle | 20 novembre 2024

Par Guilhem Monédière.

La collection Schloss | 11 décembre 2024

Par Nathalie Neumann.

Les archives de la SACEM | 12 février 2025

Par Valérie Cottet et Julien Menez.

Disques et cylindres, les répertoires populaires français dans de la machine parlante | 26 février 2025

Par Henri Chamoux.

Inspiration nature dans la porcelaine de Sylvie Coquet et Jean-Louis Puivif | 2 avril 2025

Par Maribel Nadal Jové.



◀ Rencontre à la Cité par Henri Chamoux à l'auditorium du musée

Participation aux événements nationaux

En 2024, la Cité a participé à cinq événements nationaux portés par le ministère de la Culture, lui permettant de diversifier son offre et de nouer des liens avec de nouveaux partenaires et publics.

Nuit européenne des musées | 18 mai 2024

- ▶ **Before avec l'APAT** de 15h à 18h, les membres des Amis du Patrimoine de l'Armement Tulliste, qui accompagnent la Cité dans l'entretien des collections liées à la manufacture d'Armes de Tulle, ont présenté pour la première fois au public leur long et méticuleux travail de remise en état du mécanisme de l'horloge de l'École Turgot.
- ▶ **Ouverture gratuite en nocturne** de 18h à minuit – Visite libre des parcours permanents et de l'exposition temporaire Objectif Cité.
- ▶ **Concert Son et mouvement** – Projet qui a réuni les élèves des classes percussions et accordéons des conservatoires de Tulle et Brive, autour des professeurs et d'un invité exceptionnel, Emmanuel Curt, percussionniste soliste de l'Orchestre National de France. La danse contemporaine s'est aussi invitée dans cet ensemble.

622 visiteurs et spectateurs
pour cet événement



▲ Concert pour la nuit des musées à l'auditorium

Rendez-vous aux jardins | 31 mai > 2 juin 2024

- ▶ **Exposition *La Cité côté jardin*** présentant les œuvres de porcelaine de Jean-Louis Puivif a pris place dans le jardin de la Cité et dans les vitrines du parcours point de Tulle.

Fête de la musique | 21 juin 2024

Pour célébrer la musique, la Cité de l'accordéon et des patrimoines a fait appel aux professeurs et élèves du conservatoire de Tulle.

- ▶ **Trois concerts ont été ainsi proposés :**
 - Ensembles de guitares classiques dans l'auditorium
 - Piano dans l'auditorium
 - Accordéons diatoniques devant l'entrée du Musée
- ▶ **Ouverture en nocturne du musée** jusqu'à 20h30

100 spectateurs
pour cette programmation



▲ Accordéons diatoniques devant l'entrée du Musée

Journées européennes du Patrimoine | 21 et 22 septembre 2024

- ▶ **Visite libre des parcours permanents, de l'exposition *L'Accordéon sa muse* et de l'accrochage *Trois petits points*** – Gratuité sur les deux jours.
- ▶ **Road trip à la Cité** - Le thème de cette édition des JEP était l'occasion de proposer aux visiteurs un voyage au cœur de nos collections. Munis d'une carte, ils pouvaient naviguer dans nos parcours permanents et faire escale devant certains de nos objets mis en lumière par des médiatrices.
- ▶ **Démonstration de dentelle en point de Tulle**. Les dentellières de l'association Diffusion et Renouveau du Point de Tulle étaient présentes le samedi et dimanche après-midi pour des temps de démonstrations et d'échange avec le public.
- ▶ **Un Autre Bal**. Par la Compagnie Le Grand Atelier - Un spectacle chorégraphique et musical avec la participation de danseurs et musiciens, amateurs et professionnels, qui revisite le répertoire des musiques traditionnelles. Un Autre Bal est une création sur la rencontre entre la danse traditionnelle et la danse contemporaine.

1174 visiteurs et spectateurs
pour ce week-end.

Journées nationales de l'architecture | 19 octobre 2024

Événement proposé en partenariat avec le CAUE de la Corrèze.

- ▶ **Les nouveaux aménagements des places Roosevelt et Maschat** - Une visite commentée avec Renaud Ducher, paysagiste concepteur DPLG à l'agence Atelier Villes et Paysages.
- ▶ **Reconversion de l'ancienne succursale de la Banque de France en musée** - Une visite commentée et conférence avec Olivier Fraisse, architecte DPLG de l'agence Terreneuve architectes.

17 visiteurs
pour cette manifestation



▲ Journées nationales de l'architecture

Participation aux événements locaux

Baladoc, Festival de langue occitane | 31 mai et 1^{er} juin

- ▶ **Visite à deux voix « Mémoires de la manu »**
Rencontre en occitan avec Serge Bourget et Paul Freyssinge, ces deux anciens de la manufacture d'armes mènent la visite et reviennent sur leur quotidien à la manu.
- ▶ **Visite à deux voix du parcours accordéon**
Visite guidée bilingue pour tout connaître de l'histoire de l'accordéon et (re)découvrir notre parcours autour d'un instrument important pour la Corrèze – et pas que !
- ▶ **Conférence musicale avec le groupe Auvergnatus**
Auvergnatus a présenté ses instruments, leur travail autour du répertoire des musiques traditionnelles de l'Auvergne.

Festival des Nuits de Nacre & Concours d'accordéon chromatique de Tulle | 29 et 30 juin 2024

- ▶ **Deux concerts** le 29 juin à l'occasion du festival à l'auditorium du musée :
 - Bernadette chante Barbara
 - Jean-Marc Vareille et Gilles Puyfagès détextent Bernard Dimmey
- ▶ **Ouverture du musée en nocturne** le 29 juin jusqu'à minuit.
- ▶ **Premier concours d'accordéon chromatique de Tulle** à la Cité le 30 juin. Porté par le Lions Club Tutella, en partenariat avec le conservatoire de musique et de danse et l'association du festival des Nuits de Nacre, des auditions en public ont eu lieu tout au long de la journée pour cinq catégories (débutant, cycle 1, cycle 2, cycle 3 et excellence).



▲ Conférence musicale à l'auditorium- Festival Baladoc



▲ Concours d'accordéon chromatique de Tulle



◀ Concert Bernadette chante Barbara à l'auditorium

Les partenariats

Pour un nouveau musée, s'inscrire dans les pratiques culturelles des habitants d'un territoire demande de travailler sur la durée avec les structures culturelles déjà implantées. Ce travail de partenariat essentiel a permis de tisser des liens avec le Conservatoire et la scène nationale - l'Empreinte pour cette première année.

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Tulle

Le conservatoire et la Cité de l'accordéon sont les deux équipements culturels de la Ville de Tulle partageant une même mission autour de la promotion de l'instrument et de sa pratique. Le lien avec le conservatoire s'est donc établi de manière naturelle dès l'ouverture de la Cité avec des visites du lieu proposées aux professeurs de musique. Le conservatoire est l'utilisateur privilégié de l'auditorium pour les examens des classes des enseignants qui souhaitent s'y délocaliser. Le temps fort de ce partenariat a été la création par les enseignants des classes d'accordéon, hautbois et danse contemporaine du spectacle *Danse d'anches*.



▲ Spectacle *Danse d'anches* - CRD

Actions réalisées :

- ▶ 05 mai 2024 | Spectacle *Danse d'anches*
- ▶ 07 mai 2024 | Concert de la classe de violoncelle
- ▶ 24 mai 2024 | Examen CEM – DEM violoncelle
- ▶ 25 mai 2024 | Concert examen des classes de violon et trompette
- ▶ 03 jui 2024 | Examen de la classe de flûte traversière



▲ Concert *Violoncelles en folie* - CRD

L'Empreinte, scène nationale Brive-Tulle

L'Empreinte, scène nationale Brive-Tulle est un acteur culturel majeur du territoire développant une programmation de spectacle sur les deux villes dans et hors les murs. Temps fort de la rentrée culturelle, *Respire* est l'événement qui lance la nouvelle saison du Théâtre. Dans ce cadre en 2024, la Cité a accueilli sur son parvis le spectacle *Fantasie Minor* le dimanche 29 septembre. La Cité a également accueilli la déambulation *Safari intime* sur deux soirées les 4 et 5 octobre en nocturne.



▲ Spectacle *Fantasie Minor*



3 | DÉVELOPPER ET FIDÉLISER LES PUBLICS

Pour tout musée qui vient d'ouvrir ses portes, conquérir, développer et fidéliser les publics est un travail sur le long cours. Cette première année d'ouverture a été l'occasion de mieux connaître les premiers publics de la nouvelle Cité.

Horaires

Les horaires d'ouverture de la Cité ont été définis en Conseil Municipal (DCM 15-23.06.2023). La Cité ouvre donc ses portes au public cinq jours par semaine, du mercredi au dimanche inclus dans le but de garantir son accessibilité au plus grand nombre. Elle est ouverte en journée continue pour favoriser une plus grande fluidité dans l'accueil des visiteurs.

Ses horaires sont régis selon un principe de saisonnalité qui permet une plus large amplitude d'ouverture durant la saison touristique. Ainsi, la Cité est ouverte :

- Du mercredi au dimanche de 10h à 17h du 1^{er} octobre au 14 juin
- Du mercredi au dimanche de 10h à 18h du 15 juin au 30 septembre

Elle est exceptionnellement fermée le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai, le 1^{er} novembre et le 25 décembre.

En plus de ce cadre, la Cité accueille des groupes adultes ou scolaires sur réservation les lundis et mardis et propose au fil de l'année des ouvertures en nocturne selon les événements programmés.

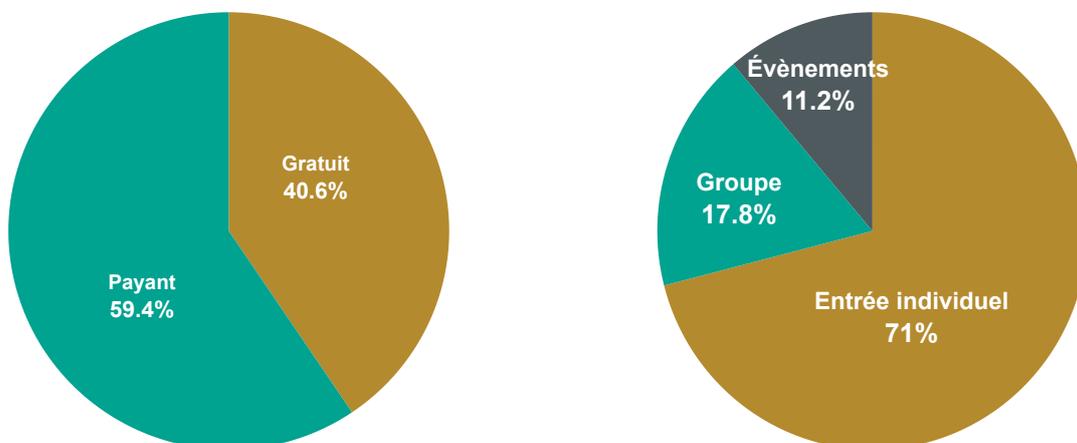
Fréquentation

Pour sa première année, la Cité a accueilli **17028 visiteurs** sur **260 jours d'ouverture**, soit une moyenne journalière de **65 entrées** par jour.

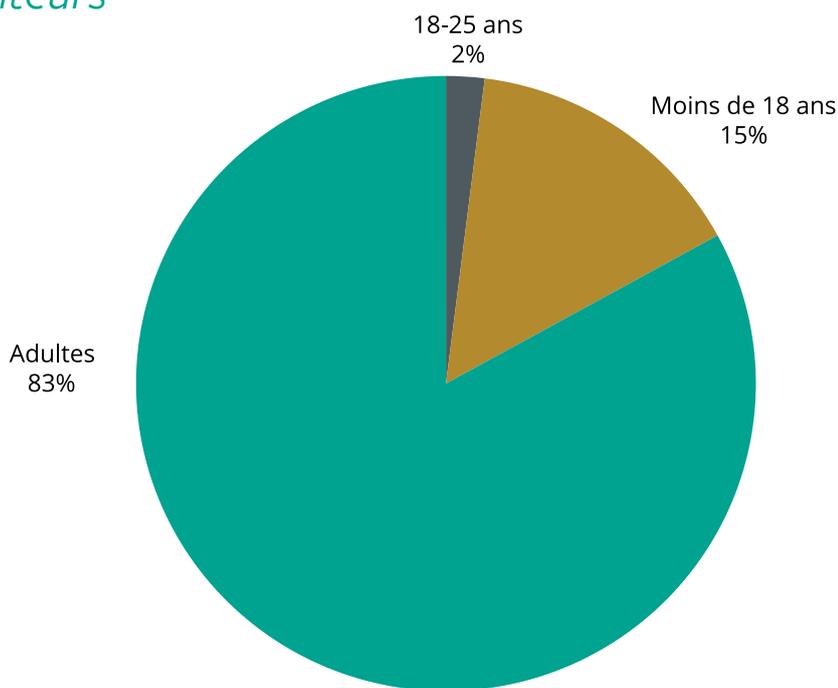
Répartition payant / gratuit

Les entrées payantes représentent **59,4 %** et les entrées gratuites représentent **40,6 %**.

Pour comparaison, dans les musées de France la répartition est la suivante : entrées payantes 55 % - entrées gratuites 45 % (source Patrimostat 2024).



Age des visiteurs



Le visiteur n'est pas questionné sur son âge à l'accueil. Les tranches d'âge nous sont connues par le tarif demandé par le visiteur. Depuis le 1er janvier 2025, il a été mis en place un tarif unique pour les visiteurs à partir de 26 ans. Il n'est donc pas possible d'être très précis sur cette donnée.

Néanmoins, il est possible d'observer que la part des 18-25 ans à la Cité est conforme aux entrées dans les musées limousins. L'enquête à l'écoute des visiteurs réalisée en 2016 avait montré que cette tranche représentait 2,4 % des entrées.

Provenance des visiteurs

Parmi les visiteurs individuels de la Cité, **97,82 %** résident en France. Le public local s'est montré particulièrement présent. Ainsi, les Corrèziens représentent **53,98 %** des visiteurs, les Tullistes **18,79 %**.

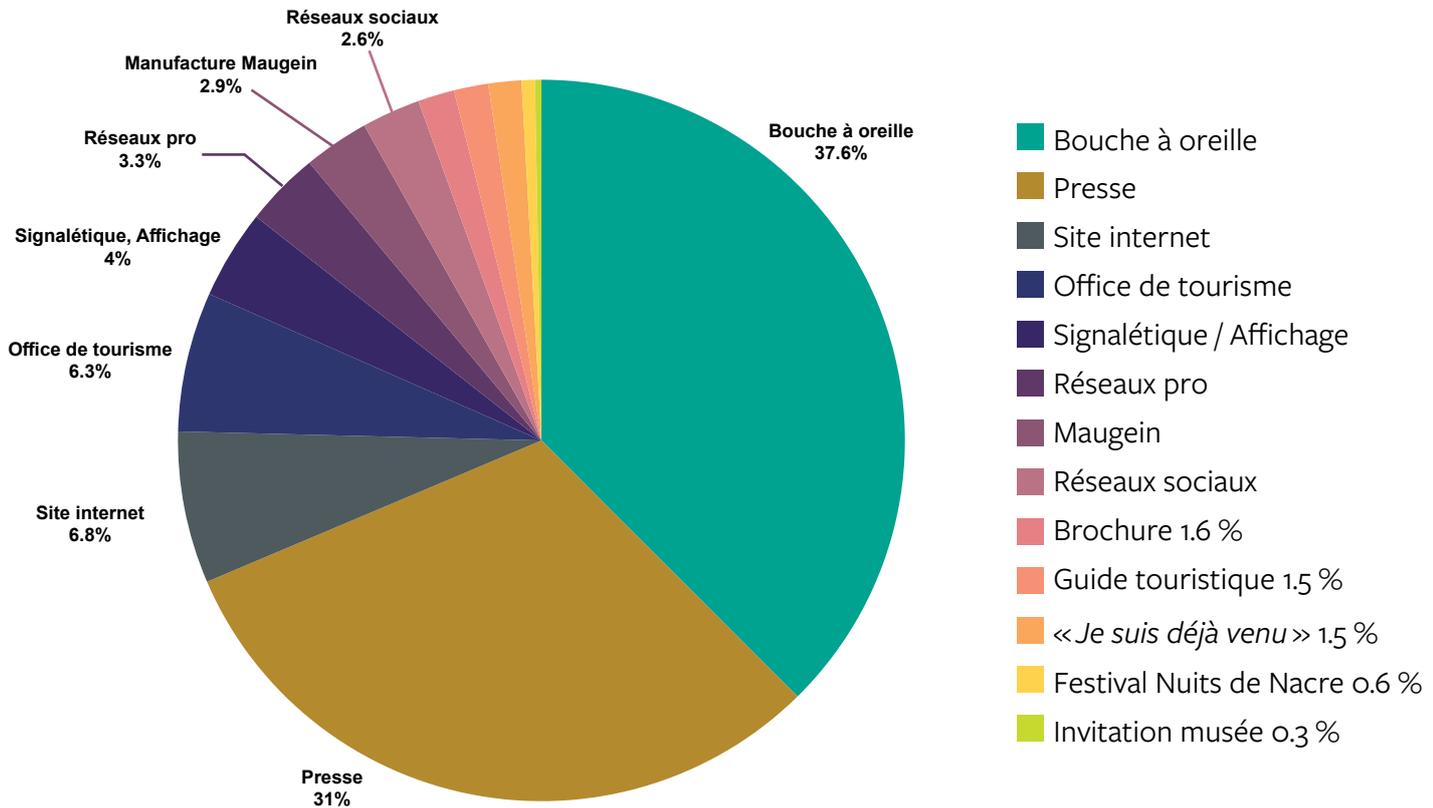
La part des visiteurs étrangers pour la première année est de 2,01 %. A titre de comparaison, la part des visiteurs étrangers en Corrèze en 2024 est de 10 %. Il semble donc qu'une marge de progression existe pour le public étranger.

Top 10 des départements		
1	Corrèze	5860
2	Haute-Vienne	374
3	Gironde	215
4	Paris	203
5	Rhône	174
6	Puy-de-Dôme	163
7	Haute-Garonne	158
8	Hauts-de-Seine	148
9	Loire-Atlantique	133
10	Dordogne	130

Top 10 des pays étrangers		
1	Allemagne	76
2	Espagne	54
3	Belgique	43
4	Italie	39
5	Pays-Bas	38
6	Royaume-Uni	24
7	Suisse	21
8	Pologne	15
9	Canada	5
10	Corée du Sud	4

Modes de connaissance du musée

Le bouche à oreille constitue le principal mode de connaissance du musée par les visiteurs. Il est le signe de la satisfaction de nos visiteurs qui n'hésitent pas à recommander la Cité autour d'eux et à y amener leurs proches. La prédominance du bouche à oreille s'explique aussi par la diversité des canaux de communication qui ont permis aux visiteurs de connaître la Cité et de la visiter : ils connaissent le projet / ont vu les travaux / ont lu des articles / vu des reportages / vu une publication sur les réseaux / écouté les conseils d'une connaissance, etc.



Le dialogue avec les publics

Plusieurs outils ont été mis en place pour recueillir les avis de nos visiteurs sur le musée en tant que tel ou bien sur des sujets abordés dans nos expositions :

- ▶ Les livres d'or – 1 à l'accueil et 1 par exposition
- ▶ L'œuvre à souhait – Jeu de puzzle géant à partir de tableaux de nos collections permettant de recueillir des axes d'améliorations ou et de cerner les attentes de nos visiteurs
- ▶ Les avis Google – 46 avis, note moyenne de 4,7
- ▶ Le panneau participatif « *Vivant, ce que vous nous dites* » - Panneau présent dans l'exposition temporaire *Vivant, ce que l'art nous dit* permettant d'ouvrir le dialogue sur les enjeux environnementaux évoqués dans l'exposition.

Politique tarifaire

Les tarifs de la Cité de l'accordéon et des patrimoines ont été revus en cours d'année dans le cadre du vote des tarifs communaux avec application au 1^{er} janvier 2025 (DCM n°30-12.12.2024). A la demande des élus, le plein tarif est passé à 8 euros et le tarif senior a été supprimé.

Tarifs 2024	Tarifs 2025 à compter du 1 ^{er} janvier
Plein tarif 7 € <i>(Le tarif inclus la mise à disposition du système d'écoute mobile)</i>	Plein tarif 8 € <i>(Le tarif inclus la mise à disposition du système d'écoute mobile)</i>
Demi-tarif 3,5 € <i>Seniors plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité)</i> <i>Etudiants plus de 26 ans (sur présentation d'un justificatif)</i>	Demi-tarif 4 € <i>Seniors plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité)</i> <i>Etudiants plus de 26 ans (sur présentation d'un justificatif)</i>
Tarif groupe 5 € <i>Groupe constitué ≥ 15 personnes</i>	Tarif groupe 6 € <i>Groupe constitué ≥ 15 personnes</i>
Forfait famille 10 € <i>2 adultes + enfants</i>	Forfait famille 12 € <i>2 adultes + enfants</i>
Pass usine – musée 12 €	Tarif supprimé
Tarif évènement 5 € <i>Ateliers, conférences, concerts (hors CRD)</i>	Tarif évènement 5 € <i>Ateliers, conférences, concerts (hors CRD)</i>
Prestation visite commentée 3 € <i>Par personne pour groupe ≥ 15 personnes</i>	Prestation visite commentée 4 € <i>Par personne pour groupe ≥ 15 personnes</i>
Scolaires hors Tulle 60 € <i>Visite animée par médiateur du musée pour groupe scolaire extérieur à la commune</i>	Scolaires hors Tulle 60 € <i>Visite animée par médiateur du musée pour groupe scolaire extérieur à la commune</i>
Pass annuel Cité 25 € <i>Accès illimité parcours permanent et temporaire, gratuité sur les évènements proposés par la Cité</i>	Pass annuel Cité 25 € <i>Accès illimité parcours permanent et temporaire, gratuité sur les évènements proposés par la Cité</i>
Anniversaire au musée 60 € <i>Incluant une visite + un atelier + fête (mise à disposition de l'auditorium) – accompagnant obligatoire – limité à 12 enfants</i>	Anniversaire au musée 60 € <i>Incluant une visite + un atelier + fête (mise à disposition de l'auditorium) – accompagnant obligatoire – limité à 12 enfants</i>
Gratuité - Jeunes de moins de 26 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) - Personnes titulaires d'une carte invalidité - Accompagnateur de personnes en situation de handicap - Demandeurs d'emplois, bénéficiaires de minima sociaux - Accompagnateur de groupe constitué - Cartes professionnelles : presse, guide-conférencier, ICOM, carte ministère de la Culture, AFROA - Groupes scolaires tullistes - Tout public dans le cadre des évènements Nuit Européenne des musées et Journées Européennes du patrimoine. - Musiciens programmés dans le cadre du Festival des Nuits de Nacre (édition de l'année)	Gratuité - Jeunes de moins de 26 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) - Personnes titulaires d'une carte invalidité - Accompagnateur de personnes en situation de handicap - Demandeurs d'emplois, bénéficiaires de minima sociaux - Accompagnateur de groupe constitué - Cartes professionnelles : presse, guide-conférencier, ICOM, carte ministère de la Culture, AFROA - Groupes scolaires tullistes - Tout public dans le cadre des évènements Nuit Européenne des musées et Journées Européennes du patrimoine. - Musiciens programmés dans le cadre du Festival des Nuits de Nacre (édition de l'année)

Pass Cité

Le Pass Cité est un abonnement annuel donnant accès à l'ensemble de l'offre culturelle de la Cité pour un tarif de 25 euros. Le Pass Cité a été plébiscité par nos visiteurs lors de cette première année d'ouverture. Il s'est avéré être un outil de fidélisation des visiteurs qui reviennent au gré des animations proposées et des nouvelles expositions. Ces adhérents constituent un socle de visiteurs avec lequel nous pouvons communiquer, notamment via notre newsletter. En avril 2025, le nombre de **Pass Cité est de 81**.

Groupes

La Cité a accueilli **83 groupes** constitués en visite libre ou guidée, pour un total de **2424 participants**, représentant **17,8 %** de la fréquentation globale.

Une part non négligeable de ces groupes – principalement des associations et des autocaristes – est issue des réservations passées via notre partenaire Corrèze Tourisme qui proposent des visites de la Cité dans différents packs de son catalogue *Destinations groupes*.



▲ Visite guidée d'un groupe - Espace introductif de la Cité

Scolaires

La Cité a accueilli **20 groupes scolaires** en visite guidée + atelier ou bien dans le cadre de projets sur-mesure, pour un total de **472 participants**, représentant **2,77 %** de la fréquentation globale.

L'offre à destination des scolaires est diffusée en septembre dans le cadre des Parcours culturels tullistes, sur la plateforme ADAGE, et à travers le dispositif La Corrèze tout un programme.



▲ Visite groupe scolaire



▲ Visite groupe scolaire



▲ Concert pour un groupe scolaire

Animations

Plusieurs actions de médiation humaine ont été proposées tout au long de cette année à destination d'un large public ou à destination plus spécifique du jeune public et des familles.

Type d'action	Nombre de séances	Nombre de participants
Ateliers jeune-public > Ma boutique de musique > Empreinte dentelle > Cyanotype dentelle > Art postal > Fabrication de lanterne > Un Noël dentelle	8	28
Visites découverte / enquête en famille > L'accordéon en famille > Enquête au musée	10	45
Visites guidées > Visite manu Baladoc > Visite accordéon Baladoc > Visite de l'été > Visite Féminin pluriel > Visite Vivant	12	93



▲ Atelier Cyanotype dentelle



▲ Enquête en famille

Publics en situation de handicap

L'inclusivité est au cœur de la politique des publics de la Cité de l'accordéon et des patrimoines. A ce titre, une attention particulière est accordée aux publics en situation de handicap afin qu'ils aient accès à notre offre dans les meilleures conditions possibles.

Lors de cette première année, la Cité a poursuivi ses efforts en matière d'accessibilité, notamment via :

- ▶ La création d'un livret d'informations pratiques rédigé en FALC (Français Facile à Lire et à Comprendre) à destination de publics en situation de handicap mental
- ▶ L'achat d'une boucle magnétique destinée à l'accueil de personnes en situation de handicap auditif
- ▶ L'achat d'un fauteuil roulant laissé à disposition des visiteurs
- ▶ L'achat de 10 sièges pliants laissés à disposition des visiteurs
- ▶ La constitution et la mise à jour d'un registre d'accessibilité

Ces mesures ont permis à la Cité de s'engager dans une démarche de labellisation « *Tourisme Handicap* », label d'État qui constitue à ce jour la seule certification dédiée à l'accessibilité touristique pour les personnes en situation de handicap.

En mars 2025, la Cité a obtenu le *label pour trois handicaps* : moteur, mental et auditif. En Corrèze, la Cité fait donc partie des 23 prestataires labellisés et des deux musées labellisés à ce titre.



La prochaine étape est de la rendre plus accessible aux personnes en situation de handicap visuel, en imaginant des outils de découverte des collections mieux adaptés à ces contraintes.

En termes de fréquentation, la Cité a reçu **13 groupes** à besoins spécifiques (EHPAD, centres médico-sociaux, IME, associations de personnes en situation de handicap, etc.), pour un total de **138 visiteurs**. Par ailleurs, pour faciliter l'accueil de ces groupes à petit effectif, le minimum de visiteurs permettant l'application d'un tarif de groupe et la réalisation d'une visite guidée est passé de 15 à 10 personnes.

En ce qui concerne les visiteurs individuels, la Cité a accueilli **481 visiteurs** en situation de handicap et leurs accompagnants, ce que représente **2,82 % de sa fréquentation**.



4 |
BÂTIMENT
PERSONNEL
BUDGET
COMMUNICATION

Bâtiments

La première année d'exploitation de la Cité correspond à une année essentielle de prise en main du bâtiment. Elle a demandé un suivi important et de nombreux ajustements notamment sur la partie des installations climatiques. Les paramètres température et humidité relative ont pu être stabilisés à partir du mois d'octobre. En parallèle, un suivi a été nécessaire pour la mise en place des maintenances régulières, en lien avec le Centre Technique Municipal et le service bâtiments ainsi que le service informatique.

Des travaux complémentaires

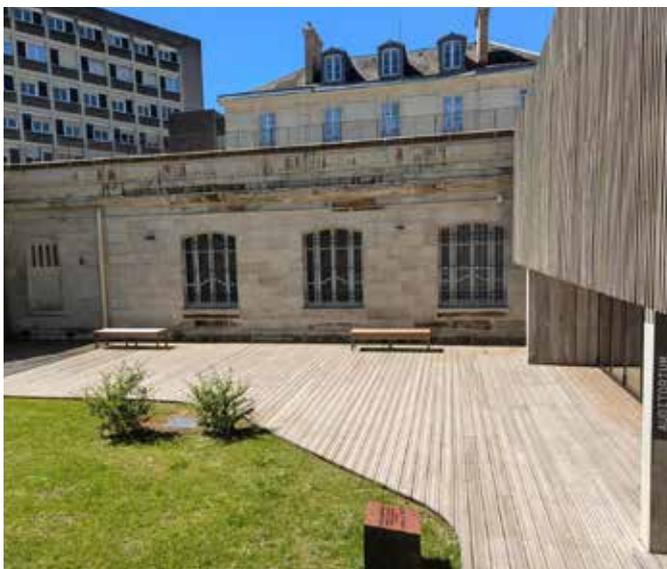
Une salle des coffres remise en état

En octobre 2024, des travaux complémentaires de peintures des plafonds ont pu être réalisés par le Centre Technique Municipal dans la salle des coffres de l'ancienne banque située en sous-sol. En effet cette salle n'avait pas été concernée par le programme de travaux de réhabilitation. Elle se trouvait très dégradée mais présentait l'intérêt d'avoir conservé les armoires murales de coffres et son mobilier d'origine (guichets séparateurs, banque en bois et chariots mobiles). La salle est désormais rafraîchie et pourra être ouverte de manière exceptionnelle dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2025.

La pose d'équipements destinés à l'accrochage

La pose de rails cimaises a été effectuée au niveau de l'atelier au R+1 dans le parcours point de Tulle. Elle permet de disposer de systèmes muraux d'accrochage, indispensables lors d'expositions temporaires. Il est prévu de poursuivre l'installation de rails cimaises au R+2 dans le courant de l'année 2025.

La réalisation de bancs pour le jardin



▲ Bancs installés dans la terrasse du jardin



▲ Salle des coffres de l'ancien bâtiment de la Banque de France

Deux assises destinées aux visiteurs ont été commandées à l'entreprise Dubois, à l'origine des travaux de la terrasse. Elles permettent aux visiteurs de profiter de la partie jardin notamment lors d'événements.

L'entretien ménager régulier du bâtiment est assuré par le service Patrimoine. Il nécessite plusieurs fois par an des opérations complémentaires pour les vitrages du bâtiment. Le nettoyage des parois vitrées de l'extension doit être confiée à un prestataire. Il a été réalisé par l'entreprise Derichebourg en février 2025.

Sécurité Incendie et Plan de sauvegarde des œuvres

La Cité est un Etablissement recevant du public de 2^e catégorie type Y, avec des activités autorisées de type L et N. L'ensemble des procédures liées au SSI ont été écrites afin que les agents soient formés à l'évacuation des personnes. L'exercice annuel a pu être réalisé le 29 janvier 2025 avec l'aide de l'agent préventeur de la ville.

La formation de l'équipe a été menée en 2024 :

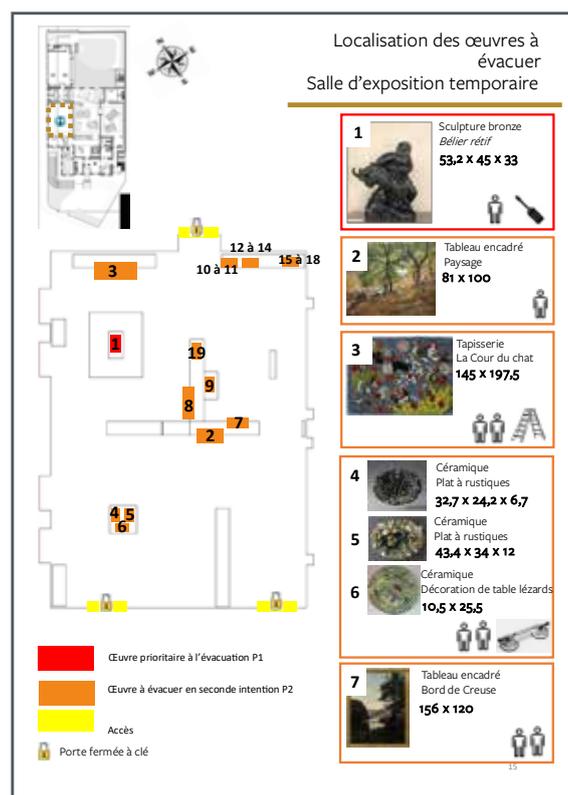
- ▶ Formation à la manipulation des extincteurs : 4 agents concernés le 30 septembre 2024
- ▶ Formation Sauveteur Secouriste du travail (maintien et actualisation des compétences) : 1 agent concerné le 11 juin 2024
- ▶ Formation Sécurité dans les ERP type Y : 1 agent concerné 23 et 24 janvier 2025
- ▶ Formation de l'astreinte des cadres de la Direction Générale

Le prêt par le musée d'Orsay d'une sculpture de Bourdelle a nécessité de mettre en place une astreinte spécifique destinée à la période de l'exposition temporaire (mars à juillet). La direction générale de la ville a permis que cette astreinte soit gérée par 4 agents dont 3 faisant partie de l'équipe du musée, en capacité d'intervenir rapidement pour effectuer une levée de doute en cas d'alarme et connaissant les procédures internes d'évacuation.

En parallèle, l'équipe a réalisé un plan de sauvegarde des œuvres, en concertation avec les équipes du service départemental d'Incendie et de secours. Ce plan a permis d'enclencher une visite des cadres d'intervention du SDIS19 le 26 mai afin de poser les bases d'un plan de sauvegarde général du bâtiment. Le SDIS a également souhaité la réalisation d'un exercice au cours de l'année 2025.

Dispositif Eco-énergie tertiaire

Avec ses 1346 m² de surface utile, le bâtiment de la Cité est assujéti au dispositif éco-énergie tertiaire, applicable à tous les bâtiments de plus de 1000 m² quel que soit leur année de construction. Ce dispositif impose de fixer des objectifs de consommation énergétique en fonction d'une année de référence. Pour le bâtiment de la Cité, en raison des nombreux réglages et ajustements sur la partie climatique, il n'est pas souhaitable de retenir l'année 2024 comme année de référence mais de privilégier plutôt l'année 2025.



▲ Fiche d'intervention sur une œuvre

Etat des lieux des autres bâtiments abritant des collections

Tous les musées se répartissent entre une fonction d'exposition et une fonction de réserves. Avec la réalisation de la Cité, la ville s'est dotée d'un bâtiment unique pour la fonction exposition mais la fonction réserves reste pour l'heure dispersée entre trois autres bâtiments : l'ancien musée des Armes, le bâtiment du Pôle accordéons et les deux niveaux de réserves avenue Victor Hugo aménagés par la ville en 2012.

Sur tous ces bâtiments, la Cité est le seul à être doté de l'ensemble des systèmes techniques garantissant la préservation des collections. La situation des autres bâtiments est préoccupante. Il s'agit de bâtiments vieillissants dont les installations sont vétustes et dysfonctionnent très régulièrement.

► **Bâtiment de l'ancien musée des Armes** : fermé au public, il garde une fonction de réserves pour la collection armes (environ 93 % de la collection d'armes y est conservée, 7 % seulement étant présentée à la Cité). Dans le cadre du déménagement du cloître, toute la documentation liée aux collections (dossiers d'œuvres et bibliothèque) y a été transférée. La réinstallation d'un centre de ressources est en cours sur le rez-de-chaussée de ce bâtiment par l'équipe du musée.

Surface totale : 552 m²

► **Bâtiment du Pôle accordéons** : il fait fonction de réserve pour la collection instrumentale (environ 16 % des collections accordéons sont actuellement exposées à la Cité) et pour les fonds documentaires conséquents (partitions, affiches, photographies, disques). A noter : l'occupation de ce bâtiment est partagée avec deux associations : l'association dissoute du Festival des Nuits de Nacre pour une surface d'environ 198,15 m² qui stocke du matériel pour le Festival et ses archives. Et l'association les Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle qui occupe un atelier au RDC (30m²) destiné à l'entretien et au nettoyage des armes, un bureau et des locaux abritant les archives de l'ancienne manufacture d'armes conservées par l'association sur une surface de 148,55 m²

Surface occupée en réserve musée : 350 m²

► **La réserve Victor Hugo** : elle a été aménagée en 2012 sur deux niveaux correspondants aux anciens magasins de la bibliothèque municipale. C'est la réserve principale pour les collections de l'ancien musée du Cloître. Elle est actuellement saturée du fait du transfert des collections du cloître.

Surfaces occupées : 400 m² (215 m² pour le niveau RDC+2 et 185 m² pour le niveau RDC+3).

Le total des surfaces occupées en réserve est actuellement de 1302 m².

En 2018, dans le cadre de l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet Hemis, la surface nécessaire pour regrouper les réserves avait été estimée à 1310 m², répartie en 800 m² de surface purement de stockage et 310 m² dédié à la gestion et à la logistique. Il est à noter que cette estimation s'entend à minima et n'intègre pas l'enrichissement inhérent à tout musée.

La réflexion pour aboutir à un regroupement de réserve, inscrite dans le projet scientifique et culturel de la Cité, devra se poursuivre de manière prioritaire d'autant plus que certains bâtiments comme le Pôle accordéons ont été promis à un autre usage.



Réserve instrumentale au Pôle accordéons ►

Personnel – postes et métiers, actions de formation

La constitution de l'équipe de la Cité s'est faite préalablement au projet dès 2021 - 2022 afin d'accompagner la phase projet jusqu'à l'ouverture. L'effectif actuel de la Cité est de 8,5 agents en équivalent temps plein (ETP), réparti comme suit :

- ▶ Direction administrative et scientifique, programmation : 1 agent (Cat. A)
- ▶ Service accueil, régie de recettes et développement des publics : 3 agents (cat. C) et 1 agent (cat. B)
- ▶ Service collections et expositions : 1 agent (cat. C) et 1 agent (cat. C) à 50 % pour la gestion des fonds documentaires (arrivée en septembre 2024) suite au changement de service d'un agent
- ▶ Gestion administrative – suivi budgétaire : 1 agent (cat. C)
- ▶ Régie technique : 1 agent (cat. C). A noter que suite au départ de l'agent recruté, le poste est resté vacant de mai à octobre 2024.

En 2024, à la suite du changement de service d'un agent, l'effectif ETP a diminué. Le service collections et expositions est passé de 2 agents (cat. C) à temps plein à 1,5 ETP. Par ailleurs, le poste d'agent technique resté vacant de mai à octobre a impacté la charge de travail du reste de l'équipe.

L'activité sur certaines périodes ou événements nécessite le recours à des heures supplémentaires. Sur la période avril 2024 – avril 2025, le nombre d'heures supplémentaires est de 241,77.

La masse salariale totale chargée du personnel permanent de la Cité pour l'année 2024 est de 369 948,86 euros. Elle est intégrée au budget RH de la Ville de Tulle.

Formations suivies :

La majorité des agents s'est engagée pour suivre des formations en amont de l'ouverture de la Cité, qu'il s'agisse de formation statutaire, de formation liée au métier exercé ou de préparation aux concours de la fonction publique territoriale. Au cours de l'année 2024, 8 agents ont suivi des formations pour le total suivant :

- ▶ 20 jours en formation statutaire (3 agents)
- ▶ 28,5 jours en perfectionnement professionnel (8 agents)
- ▶ 21 jours en préparation concours (1 agent)

La Cité a également accueilli des stagiaires :

- ▶ Stage d'observation (collège) : Justine Patte du 13 au 15 novembre 2024
- ▶ Stage avec gratification dans le cadre d'une licence professionnelle Gestion de projets artistiques et culturels : Thomas Claux du 2 juin au 2 septembre 2024
- ▶ Stage dans le cadre d'une 1^{ère} année de BTS Tourisme : Gabriel André du 13 mai au 29 juin 2024.

Budget

Équipement municipal, le budget de la Cité dépend du budget de la Ville de Tulle voté annuellement. En 2024, les dépenses annuelles de la Cité ont été de 66 407,49 euros, réparties de la manière suivante :

- Dépenses de fonctionnement : **44 791, 89 euros**
- Dépenses d'investissement : **21 615, 60 euros**

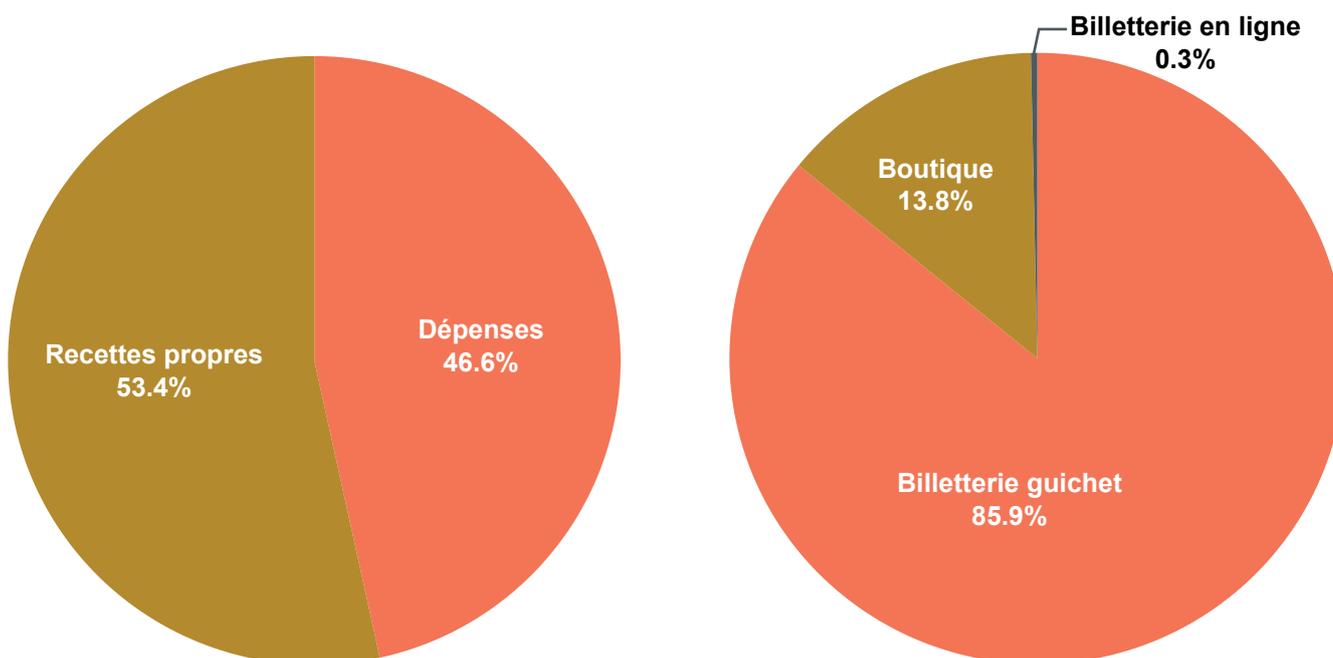
En 2024, le total des recettes s'élève à **77 706,25 euros**, provenant des recettes suivantes :

- ▶ Billetterie : **56 405,5 euros ***
- ▶ Boutique : **9050,75 euros ***
- ▶ Locations de l'auditorium : **2000 euros**

Total des recettes propres : **67 456, 25 euros**

Autres recettes :

- ▶ Subvention DRAC : **10 000 euros**
- ▶ Aide à l'acquisition association des Amis du Patrimoine de l'Armement : **250 euros**



* Ce chiffre correspond aux recettes encaissées par la Ville après reversement de la TVA et de la part déposant.

Billetterie

La billetterie et la boutique de la Cité fonctionnent dans le cadre d'une régie de recettes municipale avec un régisseur titulaire chargé de l'ensemble des opérations d'encaissement et de versement des recettes.

La billetterie est informatisée (logiciel AwoO). L'ensemble des opérations d'encaissement pour les visiteurs individuels, les groupes, les événements avec tarif, y compris la délivrance de billets avec gratuité passent par le logiciel de billetterie. Il existe également une billetterie en ligne via le site internet de la Cité. Ce mode d'achat du billet est utilisé par seulement 0,25 % des visiteurs.

Les recettes de la billetterie d'un total de **56 405,50 euros** se répartissent ainsi :

Entrées individuelles :

- 6 617 entrées individuelles pour 34 002,50 euros
- 81 pass annuels pour 2 025 euros
- 330 forfaits famille pour 3 418 euros
- 271 vendus jusqu'au 31 décembre 2024 à 10 euros pour un total de 2 710 euros
- 59 à 12 euros à partir du 01 janvier 2025 pour un total de 708 euros
- 14 bons cadeau pour 77 euros
- 15 visiteurs couplés avec la Manufacture d'accordéons Maugein : 75 euros pour la ville*

Visites de groupes :

- Visites guidées : 8 972 euros
- Visites libres : 5 551 euros
- Visites scolaires hors tulle : 180 euros
- Entrées groupe en caisse : 265 euros
- Visite couplée avec la Manufacture d'accordéons Maugein : 555 euros *

Animations du côté de l'auditorium

- Concerts / spectacles : 395 euros
- Conférences : 320 euros

Animations musée

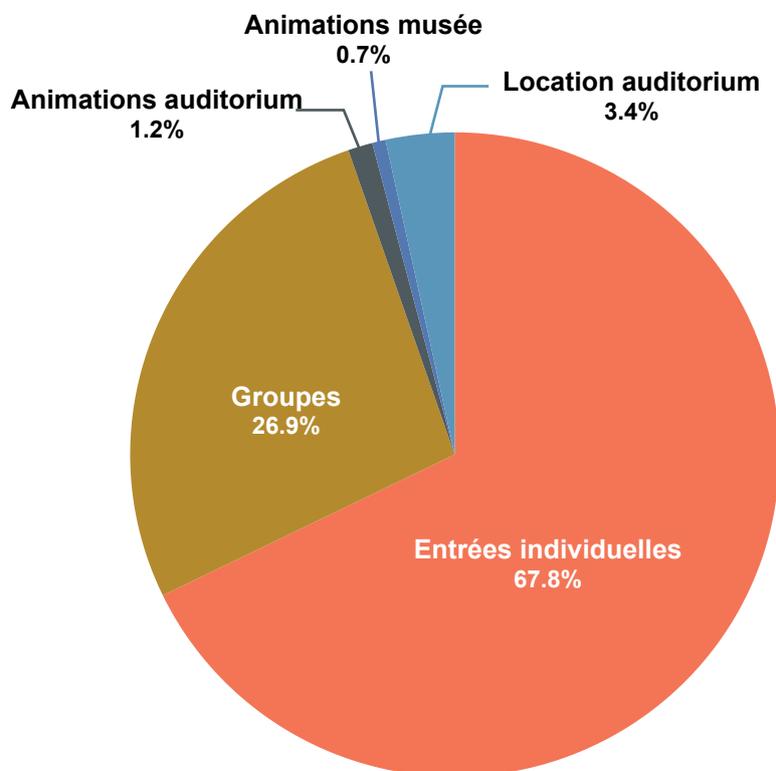
- Visite découverte en famille : 105 euros
- Enquête au musée : 65 euros
- Participants aux ateliers proposés par le musée pour 145 euros
- Atelier initiation dentelle : 75 euros

*Le billet Musée - Manufacture d'accordéons Maugein a été mis en place pour permettre au public de combiner la visite des deux lieux au prix de 12 euros. Ce billet couplé a généré au total **1512 euros** dont **882 euros** ont été reversés à la manufacture et **630 euros** pour la régie de la cité suivant la convention en date du 27 septembre 2022. Il est à noter que ce billet n'a pu être proposé que sur une période de 5 mois, la manufacture ayant cessé son activité à la fin du mois de septembre 2024. L'activité de fabrication a repris en mars 2025, pour l'heure les modalités de visites combinées n'ont pas été envisagées.

Location auditorium : 2 000 euros

- Association des retraités de la Banque de France - Assemblée générale (*formule réunion*) : 300 euros
- Comité de Jumelage - Réception officielle de la délégation de Schorndorf (*formule conférence*) : 400 euros
- Collège Victor Hugo - Cérémonie remise diplôme (*formule réunion*) : 300 euros
- Groupama - Conseil d'administration (*formule visite privée*) : 1 000 euros
- Lycée d'Arsonval - Accueil élèves Cordées de la réussite (*formule réunion*) : 300 euros

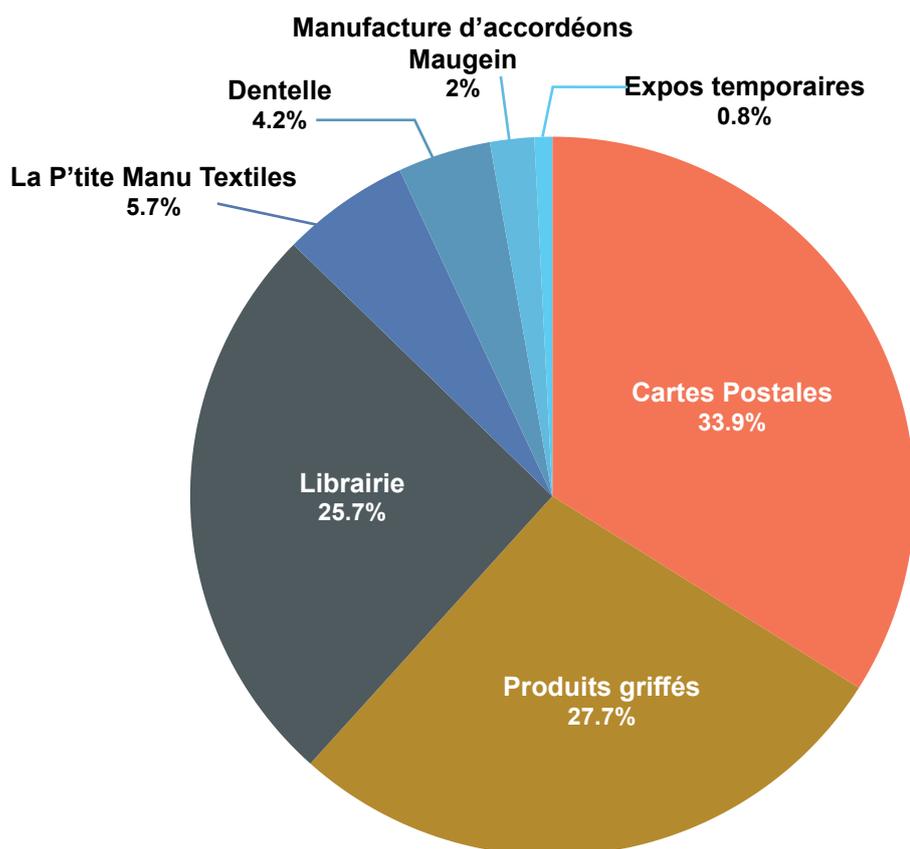
Répartition des recettes globales :





Boutique

La Cité de l'accordéon et des patrimoines dispose d'un espace boutique à l'accueil. Elle propose une gamme de produits variés et représentatifs des thématiques abordées dans le musée : catalogues d'expositions temporaires, ouvrages de références autour de l'accordéon, de l'histoire de la manufacture d'Armes, ouvrages techniques sur l'armement, histoire et témoignages des événements du 9 Juin 1944. En complément de la librairie, la Cité propose une petite sélection de produits issus de l'artisanat et représentatifs des savoir-faire locaux.



Le musée propose également un espace jeunesse où l'on retrouve des livres sonores et éducatifs autour de la musique et des arts, un coloriage géant, des pots à crayons de couleurs, des albums autour des thématiques propres au musée.



▲ Sélection d'albums jeunesse

Les expositions temporaires sont l'occasion pour le musée de mettre en avant des collections issues des réserves et d'élargir sa proposition culturelle à d'autres sujets. La boutique accompagne la programmation et propose des sélections adaptées aux thématiques.



▲ Porcelaine Jean-Louis Puivif à l'occasion de l'exposition La Cité côté jardin



▲ Sélection en lien avec l'exposition temporaire Vivant, ce que l'art nous dit

Dépôt-vente

La boutique de la Cité travaille avec **32 déposants**. Au cours de cette première année, le musée a agrandi son réseau de partenaires avec neuf nouveaux déposants. Ce mode de gestion permet de diversifier largement la sélection des ouvrages et produits à la vente et de l'adapter en fonction des expositions ou de l'actualité du musée. Le fonctionnement implique une part de recettes reversées aux déposants, variable suivant la typologie des déposants (associations locales, artisans, éditeurs) de 0 à 30 %. La part des recettes reversée aux déposants s'élève à **53,22 %** des recettes totales de la boutique.

► Les nouveaux partenaires après ouverture:

Alain Pennec (méthode d'accordéon diatonique), Bruno Dewaele (histoire de Roland Dewaele et de l'accordéon dans le nord de la France), Agnès Unterberger (revues de la Société des Lettres des Arts et des Sciences de la Haute-Auvergne autour de Victor Alard, des musiciens ambulants et de la cabrette), Myosiris Diffusion (titres jeunesse et roman historique), La Cour des Arts (livret d'exposition), Pierrick Rhodde (livre photographique naturaliste), Marlène Création (porte-clés), Jacqueline Deluzarches (livret d'exposition autour des œuvres des sœurs Desliens représentées dans nos collections), Jean-Louis Puivif (porcelaines).

► Les nouveaux produits :

• La P'tite Manu Textiles

Une collaboration étroite s'est nouée entre la Cité et cette association locale de couture. Elle a spécialement conçue pour la Cité une gamme de produits fabriqués à partir de bleus de travail. La gamme de produits uniques s'est étoffée avec trois nouveautés.



▲ *Articles de la P'tite Manu Textiles*

• Les éditions Maïade

Les éditions Maïade proposent des titres ethnographiques et romans qui sont complémentaires des thématiques abordées au sein du musée, des collections, des expositions temporaires et des différentes animations proposées dans le cadre de journées thématiques. Trois nouveaux titres sont proposés aux visiteurs.

Produits griffés édités par la Cité

La Cité de l'accordéon et des patrimoines a développé une gamme de produits griffés : carnets, carnets marbrés, crayon à papier, tote-bag. Au cours de l'année, la Cité a réalisé cinq modèles de marque-page et quatre nouveaux modèles de cartes postales en lien avec des œuvres de ses collections. Les cartes postales représentent une part importante des recettes de la boutique et contribuent à faire connaître les collections de la Cité.



▲ Produits griffés Cité

Panier moyen

6,84 % des visiteurs du musée achètent en boutique. Le panier moyen des acheteurs est de **17,67 euros** (ce chiffre est calculé sur le nombre de visiteurs achetant en boutique).

Communication

Le travail autour de la communication de la Cité est réparti entre le service Communication de la Ville de Tulle et l'équipe interne de la Cité. Doté d'un budget annuel (24 000 euros BP 2025) pour mettre en place des actions spécifiques pour la Cité, le service communication de la Ville définit la stratégie et les choix opérationnels en concertation avec l'équipe de la Cité. Quant à l'équipe de la Cité, elle assure les missions suivantes :

- ▶ Mise à jour du site internet : évènements, expositions temporaires, agenda
- ▶ Rédaction et planification des publications pour les réseaux sociaux
- ▶ Visites et interviews presse
- ▶ Conception graphique des supports de communication
- ▶ Diffusion des supports de communication.

Le service communication de la Ville a accompagné toute la phase de pré-ouverture et le temps de l'inauguration. Au cours de la première année de fonctionnement, le service a poursuivi son accompagnement afin de développer les outils et les supports nécessaires.

Plusieurs actions ont pu être ainsi mises en place :

Relations presse, radio et TV

La Cité communique l'ensemble de ses activités auprès de la presse écrite, radio et TV. Une quarantaine d'articles et de reportages ont été réalisés, parmi lesquels :

- ▶ **Presse locale et régionale**
 - Article paru dans Le Mag Sud-Ouest
 - Article Le Ptit Corrézien - juin 2024
 - Article dans le Télégramme - été 2024
 - Article dans « Vagabondages » - printemps 2025
 - Articles parus dans La Montagne
 - Articles parus dans la Vie Corrézienne
- ▶ **Presse spécialisée et presse nationale :**
 - Le Parisien, article pour l'ouverture de la cité
 - Article Beaux Arts Magazine - juillet 2024
 - Reportage La Lettre du Musicien - octobre 2024
 - Magazine Les Veilles Des Chaumières
 - Article dans le Pèlerin - été 2024
 - Article dans un dossier consacré à la Corrèze dans « Détours en France », paru début 2025
- ▶ **Radio**
 - Interview sur RCF Limousin - octobre 2024
 - Interviews hebdomadaires tout au long de l'été sur Bram FM pour présenter le programme des animations de la semaine
 - Chroniques radio avec Bram FM pour présenter l'exposition temporaire *Vivant ce que l'art nous dit*
 - Flash FM - 11 avril 2024
 - Chroniques radio sur Chérie FM Limoges consacrées aux JEP

- Chroniques radio sur Chérie FM Limoges consacrées aux JEP
- Direct sur France Bleu Limousin - janvier 2025
- Le magazine de l'accordéon sur IDFM

► TV

- Reportage sur France 3 Pays de Corrèze consacré à la première saison estivale – septembre 2024
- Reportage France 3 Limousin sur le concours accordéon - 2024
- Émission Télématin – France 2 – du 06 mai 2024
- Émission France 3 *Vous êtes formidables* - juin 2024
- Reportage Journal télévisé 13h de TF1 - juillet 2024
- Reportage sur TV7 - présentation de la Cité

Signalétique urbaine

Dès l'ouverture de la Cité, une signalétique au sol a été réalisée. Elle permet de guider le cheminement des publics depuis le centre ancien jusqu'à la Cité, en complément des panneaux signalétiques mis en place en cours d'année par la ville. L'amélioration de la signalétique urbaine devra se poursuivre pour guider la circulation des véhicules avec des panneaux directionnels vers la Cité. Les visiteurs indiquent régulièrement à l'accueil la difficulté à trouver la Cité.



Affichage urbain

Les expositions de la première année ont fait l'objet d'affichage urbain (format 176 x 120 cm) déployé sur la ville (de 6 à 11 emplacements suivant les expositions). A l'extérieur, une campagne d'affichage a été réalisée en juillet 2024 sur la ville d'Aurillac, située à 1h de Tulle, sur la semaine du passage du Tour de France dans cette ville.

Encarts publicitaires

Plusieurs encarts publicitaires ont été pris pour un montant de 19 293,09 € dans les guides ou revues suivants :

- Circuit du patrimoine de Gimel
- Spot radio diffusé tout l'été sur Flash FM, Jordanne FM et Radio Totem
- Spot radio diffusé sur Bréniges FM sur une semaine au printemps 2024
- Insertion dans le Ptit Corrèzien à l'été 2024
- Insertion dans le guide la Corrèze de Villages en Villages
- Heures d'été 2024
- Insertion dans le livret d'accueil du Centre Hospitalier de Tulle
- La Vie Corrèzienne été 2024
- Guide des enseignants - rentrée 2024
- Diffusion d'un spot vidéo présentant la cité au Cinéma VEO Tulle
- Insertion dans le guide Gite de France - Corrèze, Dordogne et Lot
- Insertion dans le Mag « Ma Région mes Loisirs » - Corrèze, Dordogne et Lot
- Insertion dans la Vie Corrèzienne pour l'exposition *Vivant, ce que l'art nous dit* - printemps 2025

Communication digitale

Depuis son ouverture, la cité dispose d'un site internet www.citedel'accordeon.com. Il permet d'offrir au public des informations détaillées, de gérer les réservations en ligne et également de s'inscrire à la newsletter afin de recevoir l'actualité et les activités de la Cité. Les inscriptions 2024 à la newsletter sont au nombre de 76.

En parallèle, la Cité est présente activement sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram. Elle dispose de comptes propres que l'équipe alimente en fonction d'un calendrier de publications, coordonné avec le service communication de la ville.

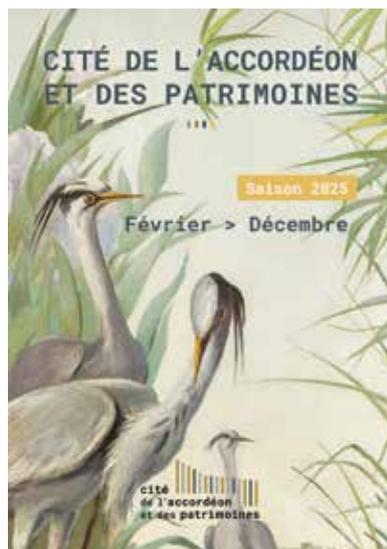
Pour l'inauguration de la Cité, une vidéo en direct a été réalisée et après l'ouverture, des capsules vidéo ont été produites par Bproduction pour être diffusées sur nos réseaux sociaux, notre site internet, notre écran à l'accueil du musée, et au Cinéma Véo.

Pour donner encore plus de visibilité et promouvoir la Cité, un Instameet a été organisé fin juin 2024.

Support print

Pour l'ouverture, une brochure de présentation de la cité a été imprimée en 50 000 exemplaires. La diffusion s'est faite principalement lors de la participation à la Bourse aux documents, où sont présents l'ensemble des acteurs et partenaires touristiques du territoire. La diffusion est ensuite réalisée par l'équipe au cours de tournées couvrant les principaux lieux et équipements de la ville. Ce stock a permis de couvrir 2024 et 2025. La brochure devra être réimprimée.

Au cours de l'année 2024, le principal objectif en matière de support papier a été de concevoir et d'imprimer un programme couvrant la programmation de février à décembre 2025. Ce programme au format 15 x 10,5 cm a été imprimé en 10 000 exemplaires.



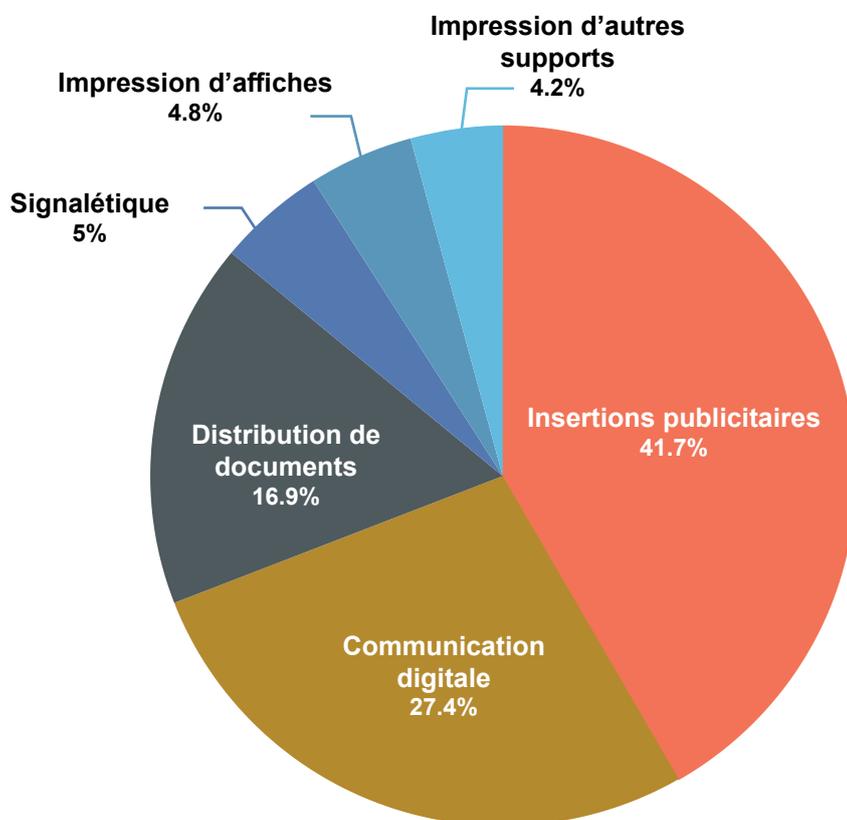
▲ Page de couverture du programme 2024-2025



▲ brochure de présentation

Budget

En 2024, les dépenses liées à la communication de la Cité ont été de **46 294,01 euros** et sont réparties ainsi :





www.citedelaccordeon.com



@citedelaccordeon